

Monsieur le Curé,

Mesdames et Messieurs les élus

Mesdames et Messieurs les responsables d'associations,

Mesdames, Messieurs,

**Chères Rovenaines,
Chers Rovenains,**

Il est des manifestations auxquelles je tiens profondément.

Cette cérémonie des vœux qui nous rassemble ce soir est pour moi la plus belle occasion de vous rencontrer autour d'un moment festif.

Merci de votre présence nombreuse.

Elle témoigne de l'intérêt que vous portez à la municipalité mais aussi à toutes et tous les responsables d'associations ici présents à mes côtés.

Permettez-moi de les remercier en votre nom.

Par la richesse et la diversité de leurs activités, les associations rovenaines sont les forces vives de notre commune sur le plan festif, culturel, sportif, environnemental et social.

Avec les élus du conseil municipal, nous engageons d'importants moyens, humains, logistique et financier pour leur bon fonctionnement. Nous partageons une volonté commune : le bien-vivre au Rove. Tout cela au bénéfice de notre population.

Remercier également les élus du conseil municipal qui m'entourent et font que tout cela est réalisable.

Je me fais, comme il se doit, leur porte-parole pour vous souhaiter leurs vœux respectifs de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2020.

Plus personnellement, je vous souhaite à vous et à toutes celles et ceux qui vous sont chers, des vœux de bonheur, de santé pour que cette nouvelle année soit celle de la sagesse, de la tolérance, de la paix, de la solidarité, du progrès et du respect. Respect de soi et respect des autres.

Merci à Maurice Gouiran de nous consacrer cette soirée pour dédicacer son 29ème roman QARAQOSH paru en 2019 aux éditions Jigal.

Maurice est un romancier très apprécié par les lecteurs mais aussi par les critiques et ses pairs.

C'est un grand artiste et comme tous les grands, il reste un homme simple et modeste. Il aime son village *Le Rove* et nous le prouve encore ce soir.

Merci à Joris RASTELLO d'animer en fil continu cette soirée avec son photomaton FLASHBOX qui permet d'immortaliser dans la convivialité ce moment festif.

Je remercie de leur présence les élus et représentants des collectivités :

Madame Brigitte VIRZI-GONZALEZ, conseillère régionale représentant monsieur Renaud MUSELIER, président de la région Provence Alpes Côte d'Azur,

Madame Marie-Pierre SAVAGLIO, collaboratrice de Cabinet, représentant monsieur Jean MONTAGNAC, président du conseil de Territoire, Je voudrais surtout remercier les membres bénévoles du comité des fêtes et leur président monsieur René GIORDANO, et tout le personnel de service dirigé par l'adjointe au personnel, Viviane ROSSO, maître d'œuvre de ce magnifique buffet qui a tant de succès chaque année, et féliciter le service technique dirigé par Olivier Arnaud pour la préparation de la salle.

Avant d'aller plus loin dans mes propos, je vous informe qu'en raison des élections municipales de mars prochain, la loi ne m'autorise pas à faire la promotion de la commune. C'est bien dommage car j'aurai tellement choses à vous dire sur les projets à venir.

En revanche, rien ne m'interdit de vous parler des réalisations en cours et de celles écoulées.

L'année 2019 vient de s'achever.

Le mandat municipal aussi.

Au cours de celui-ci, les françaises et les français ont élu un nouveau président et sa majorité.

Le président Emmanuel MACRON réforme ce qui fonctionne bien.

Mon discours il y a une dizaine d'année était pessimiste sur le plan social.

Je dois vous avouer avec regret que j'étais en dessous de la vérité.

La réforme des services publics s'accentue dans le mauvais sens.

Tous les services publics qui fonctionnaient bien sont liquidés. Les hôpitaux publics et les services de santé sont affaiblis. A tel point que 1000 médecins en chef ont rendu leur blouse.

Depuis plusieurs semaines, une attaque sans précédent contre les retraites met le pays en difficulté.

Tous les secteurs du public, mais aussi du privé, sont touchés.

Si l'on prend le cas de l'éducation nationale, c'est la première fois au cours de mes nombreux mandats que j'ai été obligé de fermer les écoles car tout le personnel enseignant et communal était en grève.

De nouveaux secteurs entrent chaque jour dans la lutte.

Ce projet de réforme par points engage un démantèlement du système imaginé et mis en place par le ministre communiste Ambroise Croizat, adopté le 15 mars 1944 par le Conseil national de la Résistance.

Près de 76 ans après, ces conquêtes sociales ne sont pas des priviléges mais sont au contraire des structures de solidarité qui ont été développées en France et qu'il faut protéger, développer, au lieu de les démanteler.

La bataille actuelle sur les retraites est faite surtout pour défendre les intérêts de notre jeunesse.

Car ce n'est pas seulement de présent mais surtout d'avenir dont il est question.

Si cette réforme du gouvernement arrive à son terme, les jeunes d'aujourd'hui seront de futurs retraités miséreux.

C'est pourquoi je partage pleinement la lutte et cet esprit de résistance et de solidarité.

La politique gouvernementale actuelle, c'est « arrière toute ».

J'en viens donc sans transition au chapitre local.

L'année 2019 a été riche et animée.

Elle s'est ponctuée par un mois de décembre rythmé aux animations et festivités de Noël.

Les initiatives en direction des Rovenaines et des Rovenains ont été nombreuses et appréciées par les enfants mais aussi par les plus grands.

La municipalité a offert des cadeaux à 561 écoliers, organisé des initiatives gratuites comme des spectacles, le manège enfantin et une structure gonflable sur la place de la mairie, le marché de noël au gymnase, des ateliers créatifs et animations à la médiathèque, des repas et arbre de noël ;

1026 séniors ont reçu leur traditionnel colis de fin d'année offerts par la municipalité : 563 coffrets gourmands distribués aux dames et 463 colis de 6 bouteilles de vins fins distribués aux messieurs.

Il y a également eu les Chants de noël par les associations Louis Berard et le Chant des Collines, le traîneau de noël par l'Union commerciale du Rove, des supers lotos, le concours de contrée par l'Omas, la randonnée aux flambeaux par l'association Odyssée Nature.

J'en profite pour faire une parenthèse.

Cinq rovenains d'Odyssée Nature :

Dominique Cheraud,

Jackie Guichard,

Laurent et Laurence Bernardini

et leur guide Christophe Guzzi)

sont partis pendant plus de 20 jours au Népal faire l'ascension du plus grand sommet du monde, L'Everest.

Vous avez pu vivre leur exploit sur notre page Facebook Le Rove infos au mois de novembre dernier.

Le conseil municipal a soutenu activement ce projet.

Une soirée spéciale avec projection photo et vidéo sera organisée par l'association avec le soutien de la municipalité le 4 février prochain à la salle des fêtes.

Je ferme cette parenthèse pour revenir au bilan de l'année écoulée.

Comme je vous l'ai écrit au mois de juillet dernier, sur ma proposition, le conseil municipal a voté la somme de 2 millions d'euros au chapitre investissement au budget communal 2019.

Les travaux effectués au chapitre investissement ont été nombreux à la charge de la commune. Les plus importants ont été affectés au groupe scolaire communal.

La création d'une nouvelle salle d'une superficie de 170 m² afin d'accueillir deux réfectoires (parmi les cinq existants) pour le restaurant scolaire fréquenté par plus de 500 demi-pensionnaires journalierlement.

Cette nouvelle construction qui sera terminée d'ici quelques mois aura pour effet de libérer deux salles en vue d'éventuelles futures ouvertures de classe.

Une des réalisations a été l'informatisation de l'école maternelle où nos 217 élèves et les enseignants ont depuis la rentrée un outil de travail exceptionnel.

Chacune des 7 classes de l'école maternelle est en effet équipée d'un Tableau Blanc Interactif, d'un vidéo-projecteur ultra courte-focale, d'un système sonore et d'un ordinateur Tout-En-Un.

Ce nouvel outil est un pas de plus dans la modernisation de notre groupe scolaire qui, je le rappelle, est déjà école pilote de la circonscription en informatique mobile à l'élémentaire.

Dans le chapitre travaux, nous avons effectué la réfection complète du revêtement du gymnase qui était endommagé et posait des problèmes de sécurité.

Notre gymnase dispose désormais d'un sol sportif homologué de grande qualité pour le confort des nombreux pratiquants comme le dynamique club de basket ou le badminton.

C'est pour cette raison que nous sommes obligés de le protéger par une couverture spéciale lors de grandes manifestations comme celle de ce soir.

Nous avons réalisé la réfection du boulodrome municipal avec le renouvellement du réseau pluvial et la réfection complète du terrain de jeu sur une superficie de 1300 m².

Les 20 jeux couverts sont utilisés par les trois associations boulistes de la commune mais aussi par les écoliers dans le cadre de projets éducatifs.

Nous avons également fait la réfection complète du terrain annexe de l'esplanade de la salle des fêtes où se déroule l'espace Festi'loisirs durant les fêtes de la Sainte Anne (avec reprise du pluvial, installation aux normes électriques et surtout réalisation d'un revêtement enrobé afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes).

A cette liste s'ajoutent d'autres opérations comme l'acquisition d'un véhicule au service technique, l'ajout de 6 nouvelles caméras de vidéo-protection, la mise aux normes de l'éclairage public au chemin de la bergerie et dans différents secteurs du village, l'acquisition ou le renouvellement de matériel ainsi que divers travaux d'entretien au sein des différents établissements municipaux.

Concernant l'ensemble des dépenses communales, nous avons obtenu d'importantes subventions du département.

J'en profite pour remercier la présidente, madame Martine Vassal, qui répond chaque fois favorablement à mes sollicitations.

La voirie, l'eau et l'assainissement étant une compétence métropolitaine, il est réalisé chaque année des travaux dans la commune selon une programmation établie à ma demande en coordination

avec les services métropolitains. Ceci dit, il faut savoir qu'au final, c'est la commune qui paye par le biais de la CLECT qui est la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Les dépenses ainsi évaluées sont retenues sur le budget de la commune. Il me semblait important de le préciser.

Les travaux consistant à supprimer la station d'épuration de la calanque de Niolon qui ont démarré au mois de mars dernier se termineront au printemps 2020.

Les travaux ont commencé par le chemin de la bergerie et se sont poursuivis au printemps à Niolon.

Il a fallu réhabiliter le poste de relevage existant afin de relever les effluents de La Vesse et de Niolon jusqu'au chemin de la bergerie, pour graviter jusqu'à la station d'épuration de Marseille.

A noter que la tranchée réalisée a permis l'enfouissement de fourreaux pour le raccordement de la fibre optique aux calanques de la Vesse et de Niolon.

Concernant la programmation annuelle des travaux de voirie et grosses réparations, le conseil de territoire alloue une enveloppe budgétaire de 250 000 €.

J'en profite pour remercier son président Jean MONTAGNAC.

Il a été réalisé notamment la reprise de trottoirs et d'accotements d'une partie de la rue Jean Jaurès et aux Chênes Verts, des réfections du réseau pluvial, la mise en sécurité pour que certaines habitations du chemin de la bergerie ne subissent plus d'inondations lors de fortes intempéries.

J'en viens au projet le plus important, celui de la mise en sécurité de la RD568 dans la traversée du village.

Je vous ai écrit de nombreuses fois pour vous expliquer la bataille qu'il faut mener pour faire avancer auprès des services du département et de la métropole ce grand projet qui se chiffre à plusieurs millions d'euros et où les contraintes techniques et administratives sont nombreuses.

Les travaux ont démarré il y a un an par le remplacement de 1595 mètres de canalisation d'eau potable en fonte et 70 branchements par la société Eaux de Marseille Métropole sur la portion de la RD568 concernée.

Je rappelle que le projet de la RD568 est une opération spécifique financée par le département (pour la voirie), par la métropole (pour les accotements, les pistes cyclables et les trottoirs) et par la commune (pour l'éclairage public et les espaces verts).

Le projet qui s'étend depuis le giratoire du Douard jusqu'au carrefour RD5/RD568 à la sortie de la rue Jean Jaurès, est séquencé en deux profils types : une séquence routière et une séquence urbaine.

Les séquences routière et urbaine comprennent :

- 1 chaussée bidirectionnelle
- 1 piste cyclable en site propre de part et d'autre de la chaussée
- 1 trottoir au nord pour la séquence routière
- 1 trottoir de part et d'autre de la chaussée pour la séquence urbaine

- des Espaces verts séparant la chaussée de la piste cyclable ; pour la séquence urbaine.

- Ainsi que des éclairages des deux côtés sur toute la longueur

Des aménagements seront réalisés tout au long du projet pour sécuriser les traversées piétonnes, l'accès aux écoles et mettre en sécurité les usagers de la route, les piétons et les cyclistes.

Les nouveaux aménagements de voirie ont nécessité des acquisitions et des régularisations foncières.

J'ai convoqué chaque propriétaire concerné afin de traiter avec eux ces actes.

Tous ont répondu favorablement et je les remercie.

Il reste un dossier en attente avec qui nous sommes en discussion avec le propriétaire.

Nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement.

Ce que je peux vous dire c'est que des millions d'euros ont été engagés pour les travaux sur le territoire de la commune.

Il est important de le rappeler chaque fois, comme rappeler que nous l'avons fait sans augmenter les taxes communales d'imposition.

Un mot sur la sécurité.

Depuis 2014, notre commune est équipée d'un système ultramoderne de caméras de vidéo-protection.

Nous avons installées au total 82 caméras sur l'ensemble du territoire, y compris à l'intérieur des bâtiments publics.

Les caméras sont reliées au poste de centre de supervision urbain installé dans les locaux de la police municipale. 7 grands écrans permettent de visualiser 28 caméras en direct.

Sur les douze derniers mois, les résultats sont très satisfaisants et encourageants.

Je viens de recevoir les statistiques de la gendarmerie.

Bien que ces données soient confidentielles, je peux vous dire, que les données liées aux délits de délinquance et au cambriolage, sont en forte baisse dans la commune.

Il faut souligner également l'important travail des services de gendarmerie et de la police municipale.

Au Rove, il n'y a pas de délinquance interne.

Nous subissons une délinquance extérieure en particulier dans les calanques pendant la saison estivale et depuis plusieurs mois au quartier de St Roch avec la discothèque le V.I.P.

Bien que la sécurité des biens et des personnes ne soient pas de ma compétence mais de celle de l'Etat, je m'engage pleinement auprès des riverains impactés par toutes ces nuisances.

Je suis intervenu fermement auprès des autorités compétentes, que ce soit pour les calanquais de Nilon qui m'avaient alerté ou pour les riverains de St Roch.

J'ai écrit au Préfet de Police, au Sous-préfet, au Procureur de la République, au commandant et au colonel de gendarmerie et plus récemment au ministre de l'Intérieur par rapport aux nuisances liées à la discothèque pour laquelle j'ai demandé la fermeture administrative de l'établissement.

D'après les derniers éléments que j'ai, mon intervention semble avoir porté ses fruits car la fermeture semble en bonne voie mais nous attendons la décision officielle que je communiquerai, comme je le fais à chaque fois à tous les riverains concernés.

Mon expérience de maire m'autorise à vous dire que quand les habitants collaborent avec le maire nous arrivons ensemble à obtenir des résultats positifs.

J'espère que cela sera le cas pour les faits précités.

J'en terminerai avec le chapitre Environnement.

Dernièrement, un journaliste m'interviewait au sujet de notre politique de défense de l'environnement qui reste l'une de nos préoccupations principales.

Dans les semaines et mois qui viennent, cette question sera placée au cœur de l'actualité avec le congrès mondial de la nature de l'IUCN qui aura lieu du 11 au 19 juin 2020 à Marseille.

Le 21 novembre 2018, le Parc Marin de la Côte Bleue a été inscrit par l'IUCN sur la liste verte internationale des aires protégées de l'union internationale pour la conservation de la nature.

Il s'agit d'une reconnaissance mondiale exceptionnelle qui fait du Parc Marin de la Côte Bleue le 39ème site mondial classé sur la Liste Verte, première norme mondiale valorisant les pratiques exemplaires dans les aires protégées.

En ma qualité de maire fondateur du parc marin en 1981, c'est un immense motif de satisfaction. J'ai eu l'occasion de l'expliquer il y a quelques semaines lors d'une conférence publique sur le parc marin organisée à la salle des fêtes et au cours de laquelle j'ai remis la médaille de la Ville à son directeur Frédéric BACHET, présent ce soir et que je salue amicalement.

Au Rove, nous avons réussi à préserver l'espace maritime mais surtout 87% du territoire en espace naturel, aujourd'hui site classé depuis 2013, au fruit d'une lutte de plus de quarante années.

Notre commune est aujourd'hui citée en exemple sur le plan national mais aussi international en matière de politique municipale sur l'environnement.

Nous voyons avec effroi les drames écologiques qui s'enchaînent sur notre planète : les inondations, les catastrophes naturelles, les incendies qui ravagent actuellement l'Australie et l'année dernière l'Amazonie, la Californie et surtout la Sibérie avec 15 millions d'hectares partis en fumée.

Nous avons un immense défi devant nous.

Celui de la protection de la nature, de sa faune et de sa flore.

Au Rove, nous avons, à notre échelle, réussi cette mission.

Mais nous savons aussi que c'est un combat permanent.

Nous avons le devoir de le transmettre et c'est ce que nous nous efforçons de faire auprès de notre jeunesse.

Pour conclure, je voudrais vous donner des informations sur l'actualité de ce mois de janvier bien chargé.

Dans les jours et semaines qui viennent les réunions de travail vont se bousculer. Le mois de janvier sera marqué notamment par plusieurs réunions pour la préparation du budget communal.

Comme je le fais depuis que je dirige la commune, la concertation se fera avec tous les acteurs du village.

Le 14 janvier avec le personnel communal,

Le 21 janvier avec les partenaires des écoles,

Le 23 janvier au cours de l'assemblée générale de l'OMAS avec plusieurs centaines de retraités,

Le 30 janvier avec les associations et la population.

Le conseil municipal sera convoqué le 20 février pour le débat d'orientation budgétaire puis le 27 février pour le vote du budget 2020.

Je vais proposer aux élus du conseil municipal de ne pas augmenter les taxes communales d'imposition.

Le mois de janvier sera aussi ponctuée par de nombreuses assemblées générales et des manifestations festives pour notre jeunesse avec la boum des minots le 29 janvier suivie d'une réunion avec les jeunes de 15/18 ans pour la traditionnelle sortie gratuite annuelle dans un parc d'attractions offerte par la municipalité.

Cette semaine, 56 CM2 ont participé à un séjour classe de neige dans le Vercors.

Le séjour s'est parfaitement déroulé et les enfants et les enseignantes sont arrivés ce soir.

Cette sortie scolaire a été financée à 50% par la municipalité.

Pour l'année scolaire 2019/2020, outre les sommes importantes allouées dans le chapitre investissement et fonctionnement, la municipalité a financé toutes les sorties inscrites dans les projets de classes.

La jeunesse rovenaine est notre priorité.

Avec la municipalité mais aussi avec les associations qui font la richesse de notre vie locale, nous nous efforçons, avec nos moyens, de mettre tout en œuvre pour son épanouissement.

Nous avons réussi à préserver notre territoire parce que nous étions un village uni, un village qui a une histoire et des racines fortes, un village où les associations travaillent en gardant toute leur autonomie, un village où la population est placée au centre des préoccupations et des décisions.

Les habitants qui ont leurs racines ici depuis des générations et qui ont fait le choix d'y rester comme ceux qui ont fait le choix d'y venir, l'ont fait en connaissance de cause.

Au Rove, il n'y a pas de barrières entre les anciens et les nouveaux arrivants, entre les riches et les pauvres, entre ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas, entre les sensibilités politiques, culturelles ou sociales.

On est avant tout Rovenain et fier de l'être. C'est notre force.

Ensemble, nous devons accélérer et améliorer les conditions de vie de notre population, des personnes âgés et très âgés, de nos enfants et des générations futures.

C'est notre coresponsabilité à tous.

Nous nous y employons.

Bien entendu, j'aurais encore tant de choses à vous dire.

Mais je serais encore beaucoup trop long.

Il va me falloir encore quelques années pour réussir tout ce dont notre population a besoin pour notre village. Je m'y emploierai avec force avec mon équipe.

Je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux, pour vous et pour vos familles, des vœux de santé, d'amour, de paix, de progrès, de justice, de solidarité, et le plein d'humanité pour que cette nouvelle année soit remplie de jours heureux et accomplissent tous vos rêves et vos projets.

Merci de m'avoir écouté.

Et maintenant, je vous invite à lever ensemble le verre de l'amitié.

FIN